Un accident boulevard Gambetta. — Une femme de 61 ans, Mme Jeannette Denôtre, habitant la rue des Longues-Haies, traversait, mercredi après-midi, le boulevard Gambetta. Près des Halles, elle n'entendit pas les appels d'un industriel qui passait en voiture, et fut renversée sur la chaussée. Mme Denôtre eut toutes les peines du monde à se relever ; l'auteur involontaire de l'accident descendit de voiture, et fit conduire la blessée chez M. Godefroy, docteur, rue du Moulin, qui ne constata aucune fracture; il la fit admettre à l'Hôtel-Dieu. L'industriel en question s'est rendu jeudi matin à l'Hôtel-Dieu, pour s'informer de l'état de santé de Mme Denôtre, qui est aussi satisfaisant que possible.

Une tentative de suicide. — Une cabaretière de la rue Heilmann, Mme M..., à la suite d'une querelle avec son mari, a tenté de se pendre, jeudi. Fort heureusement, on a pu couper la corde à temps.

Un enfant écrasé, rue de Denain. — Jeudi après-midi, vers deux heures, un garçon de treize ans, Emile Denis, se trouvait sur un terrain vague de la rue de Denain, jouant avec des enfants de son âge, quand, en traversant la rue, il se jeta dans les jambes d'un cheval attelé à un charriot. L'enfant fut renversé et les deux roues du véhicule lui passèrent sur les jambes qui furent fracturées. M. Noyon, médecin, lui a prodigué des soins et l'a fait reconduire chez ses parents. L'état de la victime est grave.

Un vol rue de Babylone. — Un vol a été commis, mercredi soir, dans une maison de la rue de Babylone, par une femme qui y demeurait, Mathilde Brunel, âgée de 22 ans. Depuis quelques semaines, en vue d'une fugue prochaine, elle s'appropriait les objets mobiliers et le linge qui lui tombaient sous la main, et les dissimulait dans sa chambre. Elle fut prise en flagrant délit de vol par le propriétaire de la maison, qui courut prévenir les agents Dangnien et Dubois, de service au boulevard de Beaurepaire. Ceux-ci arrivèrent au moment où la voleuse, qui avait réussi à s'enfuir, courait à toutes jambes vers la rue Francklin.

Mathilde Brunel a été rejointe et écrouée au dépôt de sûreté du 3e arrondissement.

Un vol, rue de Sébastopol. — Dans la soirée de mercredi, un ramoneur de la rue St-André, M. Jules Rieul, avait déposé ses outils près de l'habitation de M. Henneuse, cabaretier, rue de Sébastopol et était entré dans l'estaminet. Il y fit une courte halte. Lorsqu'il sortit, il constata que des filous lui avaient enlevé une partie de son outillage ; ils n'avaient laissé que les objets qui ne pouvaient leur être d'aucune utilité. M. Rieul s'empressa d'aller informer de ces faits le sous-brigadier de police Liénard, de service au refuge de nuit; une enquête fut aussitôt ouverte, mais elle demeura sans résultat. Le voleur court encore.

Une disparition. — Un jeune garçon dont les parents habitent la rue de Lannoy, Achille V..., a disparu depuis mercredi après-midi. En quittant sa famille, il avait dit qu'il se rendait à l'école nationale de musique dont il suivait les cours. Ne le voyant pas revenir, sa mère se rendit à l'école précitée et apprit que son fils n'avait pas assisté à la répétition. Le lendemain matin des recherches ont été faites dans toute la ville et dans les environs, mais elles n'ont pas abouti. Les parents sont plongés dans la plus profonde désolation.

Un meunier en goguette. — Un meunier de la rue de Tunis, Auguste S..., a été arrêté jeudi matin, pour violences exercées sur une cabaretière de la rue Decrême. Mme Demarais. Non content de vouloir briser le mobilier, S... s'en prit à l'arrivée de la police, et jeta par la fenêtre des pots de fleurs dont l'un lancé avec plus de force vint frapper dans la poitrine et des coups de pied dans le ventre. Cet excès de vivacité a valu au meunier S... d'être conduit au poste du 3e arrondissement et d'être poursuivi pour rébellion.

La société coopérative pour le charbon. — Nous avons donné le bilan de cette société au 31 janvier 1891 ; nous complétons aujourd'hui ces renseignements en publiant le détail de l'actif et du passif des opérations :

Actif : souscripteurs d'actions 145, caisse d'épargne 8240.85, caisse 530.30, rente 3 o/o (470 s 95.40) 14946.00, coupons à encaisser 570.00, banque 2573 60 débiteurs divers (sociétaires) 6981.40, frais de 1er établissement 216.50 ; frais généraux : dépenses faites 177.80, objets intacts 20.00 ; 31.187.80 — 34.880.95.

Passif : capital 17600.00, reserve statutaire 4286.55, créditeurs divers (sociétaires) 525.00, créditeurs divers (fournisseurs) 5856 00, dû au voiturier 554.25, profits et pertes 5569.15. — 34880.95.

Refuge de nuit. — *Nuit du 18 au 19 mars* : tisserand, 1; chaudronnier, 1; boulanger, 1; couvreur, 1; tailleur de pierres, 1; journalier, 1; frappeur, 1; pureur de grains, 1. Total, 8.

Wattrelos. — *Un accident.* — Un ouvrier, nommé Henri Demeulemeester, occupé mercredi soir à réparer un plafond, était monté sur une échelle qu'il avait négligé de prendre la précaution de fixer. En voulant soulever une lisse de lattes, il perdit l'équilibre et tomba si malheureusement qu'il se fractura la cheville du pied droit. M. Demeulemeester a déjà été victime d'un accident du même genre, il y a trois ans.

Croix. — Dans sa séance du 4 mars, la Commission départementale a procédé, en exécution de l'article 4 de la loi du 20 août 1881, à la reconnaissance des chemins ruraux n° 1, dit de la Fontaine, 226 m.; n° 2, dit de la Ruelle, 165 m., et n° 3, dit de Bapaume, 307 m.

Willems. — Le feu a détruit, mercredi, à six heures et demie du soir, une meule de fourrage appartenant à M. Louis Leroy, cultivateur, et située dans un champ, à proximité de sa demeure.

Les pertes s'élèvent à 950 fr. ; elles sont couvertes par une assurance de 1.000 fr. à la *Métropole*. La cause du feu est inconnue.

Travaux à l'aiguille. — Leçons et cours particuliers par Mme Verdonck, 16, rue de l'Industrie. 51046

ÉPHÉMÉRIDES DE L'INDUSTRIE ROUBAISIENNE

20 MARS 1612. — Requête du prince et de la princesse de Ligne, adressée au nom des habitants de Roubaix, aux Archiducs et demandant l'autorisation de faire tripes de cinq, six et sept cordes, en passant esgard, prenant le seel et payant les droits pour ce dus. » Le Magistrat de Lille s'opposa, selon sa coutume, à l'octroi de cette faveur et réussit après un long procès, à obtenir une sentence, en date du 24 avril 1614, déclarant les suppliants non fondés en leur requête et ne trouvant raison de leur accorder ce qu'ils prétendent. » (*Archives de Roubaix*, HH. 12).

TOURCOING

Un jubilé. — Nous apprenons que M. et Mme Laloy-Flipo, demeurant rue des Cinq-Voies, célébreront le lundi de Pâques, leur jubilé de 50 ans de mariage. M. Carlos Laloy a 70 ans et sa femme 72 ; leur famille se compose de quatre enfants et treize petits-enfants.

Une messe à leur intention sera dite en l'église St-Christophe, à 9 heures du matin.

Avis militaire. — Nous croyons utile de répéter l'avis suivant, que plusieurs intéressés de la campagne paraissent avoir mal interprété :

« Les hommes gradés et soldats des huit classes 1870, 71, 72, 73, 74, 75, 76 et 77, affectés au 1er régiment territorial d'infanterie, doivent, ceux de Tourcoing, déposer leurs livrets à la gendarmerie ; et les autres à la *mairie de leur commune*.

Une curieuse affaire de fraude. — Il a fallu du temps pour vérifier les sacs de paille coupée, composant le chargement de la voiture saisie, mercredi, à 3 heures 1/2 de l'après-midi, au bureau de douane de La Marlière. Le fraudeur, dont nous ignorons encore le nom, n'a été connu aux gendarmes que le lendemain, vers le soir.

Il n'y avait pas seulement du tabac et du café dans les 14 sacs, mais, et surtout, du poivre en grains, non empaqueté, mais à la paille. Il n'a pas encore été possible de faire un triage bien complet ; mais on est parvenu, après un travail long et minutieux, à extraire de la paille l'énorme quantité de 240 kilog. On suppose, qu'au bas mot, il en reste encore 40 kil. soit 280, valant en France 1,500 à 1,600 fr.

— Le sous-brigadier Dubus, qui a coopéré pour une si large part à cette importante capture, avait arrêté, dans la matinée du même jour, au lieu dit : « La Carrière l'Agutte », porteur de 20 kilogs de poivre en grains, le domné Jean-Baptiste Elisabeth, journalier, âgé de 35 ans, né à Neuville-en-Ferrain, demeurant à Roubaix, rue de Flandre, n° 115.

Tentatives de vols. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, M. Dujardin, cordonnier, rue de Renaix, fut réveillé par un bruit insolite, venant de son magasin. Il descendit précipitamment et arriva à temps pour voir un homme sauter dans la rue par la fenêtre grande ouverte. On reconnut que le volet avait été fracturé de l'extérieur.

Le malfaiteur, arrêté par le maître de la maison, n'a pu rien emporter et a laissé une précieuse pièce à conviction, sa casquette, sortant de la maison Degrenaulx, Grand-Place.

— Dans la même nuit, un autre malfaiteur s'est introduit, en escaladant la muraille du jardin, dans l'établissement de bains de M. Bastenaire, rue du Haze. Là aussi le bruit a été entendu et on a vu le voleur reprendre, pour s'enfuir, le même chemin qu'il avait suivi pour entrer.

Un enfant mordu par un chien enragé. — Il y a quelques jours, un garçon de 14 ans, demeurant près de la gare des Francs, a été mordu jusqu'au sang, par le chien de sa maison. L'animal, continuant à donner des signes de la terrible maladie de la rage, a été examiné par un vétérinaire qui le fit abattre. L'autopsie a démontré que la bête était hydrophobe au dernier degré. La cervelle a été envoyée à Paris et des démarches sont faites pour que l'enfant soit admis, sans délais, à l'Institut Pasteur.

Médecins et Pilules Suisses !

Vanclans, par Nods (Doubs), le 10 mai 1890. — Comme purgatif, vos Pilules Suisses m'ont parfaitement réussi chez plusieurs malades. S'il peut vous être agréable de publier ma lettre, je vous y autorise.

36050d Docteur HUMBERT, médecin.

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

LILLE

La fête patronale de l'Université. — La fête patronale de Saint-Joseph, patron de l'Université catholique, a été célébrée jeudi à dix heures dans la basilique de Notre-Dame de la Treille.

Sa Grandeur Mgr Dennel, évêque d'Arras, officiait pontificalement, entouré de tous les membres ecclésiastiques de l'Université.

La messe a été chantée par la maîtrise de Notre-Dame de la Treille.

Tous les professeurs des cinq facultés se trouvaient réunis dans la nef. MM. les administrateurs et un très grand nombre d'étudiants de l'Université avaient tenu à se joindre à eux et à témoigner par leur présence de leur attachement à cette grande institution.

Effondrement. — Un accident qui a failli coûter la vie à trois personnes vient de se produire boulevard Victor Hugo, à Lille, chez M. X..., marchand de couleurs.

Depuis quelques jours, la jeune bonne faisait remarquer à ses maîtres que, dans la cour, le sol tremblait.

Quelques minutes avant l'accident, elle leur disait encore que le sol semblait s'affaisser sous ses pas. On rit de ses craintes.

Mais, tout à coup, la jeune fille s'écria : « Voyez ! voyez ! »

Et M. X... et sa femme virent le pavé s'effondrer et un gouffre béant s'ouvrir devant eux.

Les trois personnes témoins de cet accident frémissent quand elles pensent que quelques minutes auparavant elles auraient pu être engloutis au fond du gouffre.

Elles ignorent l'existence d'un puits en cet endroit.

Un architerte et des experts se sont rendus sur les lieux.

Les courses de Lille. — La réunion du 30 mars promet d'être brillante. Voici la liste des engagements reçus jusqu'au 17 mars :

PRIX DU PRINTEMPS. — Richard, à M. A. Pierre; Sagacity, Vertu, Crispin, à M. Mars Brochard ; Saveur, à M. Hiut ; Impure, Clarabide, à M. A. de Roubaucourt. Wilna, à M. le comte Isola ; Wisky, à M. le comte Le Marois.

PRIX D'OUVERTURE (au trot attelé). — Gaulois, à M. Herbau; Gaineur, à M. Béthune, Guenon, à M. Verecke; Haraouin, à M. Berthet; Fernando à M. Dobigies; Uriel, Irlande, à M. E. Cellaert; Patchwerk, à M. Barke; Index, à M. Lestaquit; Odette, à M. Sengler; Schott-Newman, à M. Corman; Italie, à M. Herbau.

L'Union symphonique du Blanc-Seau donnera le dimanche 22 mars, à six heures précises, dans la salle des fêtes de l'Ecole des garçons, un premier concert à ses membres honoraires : voici le programme :

Première partie : 1. *La Tourangelle*, ouverture, « Union Symphonique » ; 2. *Cecile* polka pour flûte, (soliste M. E. Coutier), « Union symphonique » ; 3. *Un soupir de Faust*, romance pour ténor, MM. J. Hibon ; 4. *La Péricane*, fantaisie pour violon, A. Vanderweiden, directeur; 5. Grand air d'*Hérodiade*, pour baryton, T. Truyen; 6. 3e duo de *Lee*, pour violoncelle, E. Genty et A. Thieffry; 7. Air varié pour saxophone, Janssens; 8. Mélodie, Mme Eeckhout; 9. 1er solo 1re partie fantaisie pour hautbois, MM. E. Inglebert ; 10. Air varié pour clarinette, C. Honoré ; 11. Chansonnette comique, Prouvost.

Deuxième partie. — 1. *L'Etoile des Concerts*, polka pour piston, « Union Symphonique ; » 2. Serénade des Mandolines, « Union Symphonique ; » 3. *Le Pardon de Ploermel*, solo pour flûte, MM. A. Genty ; 4. *Pauvre Joël*, romance pour ténor, J. Hibon ; 5. *La Juive*, fantaisie pour violoncelle, E. Genty ; 6. Mélodie, Mme Vanclhour ; 7. *Don Pascal*, fantaisie pour hautbois, MM. E. Inglebert ; 8. *La Coupe du roi de Thulé*, romance pour baryton, T. Truyen ; 9. 3me duo de *Dancla*, pour violon, A. Vanderweiden et Drieu ; 10. Scène comique, Prouvost. — Le piano sera tenu par MM. Bernard et G. Devrieudt.

Tribunal de Commerce de Roubaix

Audience du 19 mars

Présidence de M. DUMORTIER-CUIGNET, juge.

Nullité d'un rapport verbal d'expertise

C'est encore de l'appel d'un jugement du conseil des prudhommes qu'il s'agit ici.

Un fabricant, M. Richard Desrousseaux avait eu des difficulté avec l'un de ses ouvriers, M. Catteau, à propos du tissage de coupons d'étoffe, confections pour dames, dans lesquels cet ouvrier aurait fait plus de défauts que n'en compte la tolérance d'usage.

Le litige fut porté devant le Conseil des prud'hommes qui nomma d'abord un expert, puis, sur le rapport verbal de cet expert, condamna M. Richard Desrousseaux.

Appel est fait de cette décision.

L'expertise, dit M. Desrousseaux, est entachée de nullité. Le Conseil des prudhommes, en nommant l'expert, avait dit que le rapport serait déposé au secrétariat. Or, c'est de vive voix que l'expert a rendu compte de sa mission. Cette façon de procéder, tout en enlevant aux parties les moyens de critiquer les appréciations de l'expert, est contraire à la loi. En effet, l'article 317 du code de procédure civile dispose que : « La rédaction sera écrite par un des experts et signée par tous ; s'ils ne savent pas tous écrire, elle sera écrite et signée par le greffier de la justice de paix du lieu où ils auront procédé.

Cette formalité du rapport était d'autant plus indispensable qu'il s'agissait d'une cause susceptible d'appel. (Article 42 du code de procédure civile).

Le Tribunal a statué séance tenante et, s'appuyant sur les textes de loi précités, il a reconnu que le rapport d'expertise était entaché de nullité. Il a, en conséquence, réformé le jugement du conseil des Prudhommes du 17 février et a désigné un autre expert qui aura la mission telle qu'elle a été définie antérieurement par le conseil des Prudhommes.

COUR D'APPEL DE DOUAI

Audience du mercredi 18 mars

Renvoi de vente devant notaire. — La première Chambre de la Cour vient encore de réformer un jugement du tribunal civil de Lille qui avait retenu une vente d'immeubles à sa barre. Ce jugement est du 17 janvier dernier.

Il s'agit de la licitation, pour faire cesser une indivision des immeubles suivants : 1° deux maisons sises à Roubaix Grande-Rue n° 143 et 145, sur la mise à prix de 4.000 francs; 2° une maison située à Roubaix rue Spalt, sur la mise à prix de 500 francs. 3° huit maisons rues de la Basse-Masure et Grétry dans la même ville, sur la mise à prix de 8,000 francs ; 4° enfin neuf maisons rue Grétry sur la mise à prix de 12 000 francs.

Les successions qu'il faut liquider, sont celles de M. Benjamin Deschamps, en son vivant barbier, et de sa femme née Marie Delattre, de Mlle Adeline Deschamps, de M. Félix Deschamps, et de M. Henri Deschamps, employé de commerce, tous décédés à Roubaix où ils étaient domiciliés.

Les colicitants sont M. Charles Bailly, propriétaire à Roubaix; Mme Zoé Chevalier, veuve de M. Jules Bailly, demeurant également à Roubaix, comme tutrice de ses deux enfants mineurs; M. Augustin Barbaux, fabricant de tissus à Wallincourt; M. Oscar Barbaux, dessinateur, actuellement à Wallincourt aussi, comme subrogé-tuteur de Gaston Barbaux; Mme Julia Barbaux, épouse de M. Henri Cateleain, menuisier au dit Wallincourt; Mme Antoinette Barbaux, épouse de M. Jean-Baptiste Lamouret, employé de commerce au même Wallincourt; Mme Blanche Barbaux, épouse de M. Henri Malaquin, cultivateur à Saulzoir.

Ces co-intéressés demandaient que la vente des biens fût renvoyée devant Me Vahé, notaire à Roubaix. La Cour a fait droit à leur demande présentée par Me Boutet.

DEMANDEZ PARTOUT LE SAVON DES MILLE PARFUMS Préparé par FERRAILLE aîné à Croix, près Roubaix.

Savon exquis réunissant toutes les qualités qui constituent le meilleur des savons. 46600—23333

Vêtements pour hommes tout faits et sur mesure Voir Maison A. FÉVRIER et Cie, 16-18, rue Neuve, FILLE COUPE ET FAÇON GARANTIES 49603—34223

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit Solennel anniversaire sera célébré au Maître-Autel de l'église du Sacre-Cœur, à Roubaix, le mardi 24 mars 1891, à 11 heures 1/4, pour le repos de l'âme de Dame Louise-Léonie Marie MELLAS-OUX, veuve de M. Etienne MOTTE, décédée à Roubaix, le 1er avril 1890, dans sa vingt-huitième année, administrée des Sacrements de l'Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'Association des anciens élèves de l'Institution Notre-Dame des Victoires fera célébrer une Messe de Requiem, le mardi 24 mars 1891, à 8 heures, dans la Chapelle de l'Etablissement, pour le repos de l'âme de Monsieur Achille DELEDALLE, membre de l'association, décédé à Roubaix, le 8 mars 1891, dans sa trente-cinquième année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 19 mars

Présidence de M. PARENTY, vice-président

Un client violent. — Lundi dernier Arthur Glorieux, tisserand, était au cabaret du Beau-Chêne, quand un individu du nom de Pierens Louis, lui offrit une chope qu'il accepta. Puis, comme il voulait encore se faire servir à boire, le cabaretier qui n'avait en la solvabilité de son client qu'une confiance relative s'y refusa : Pierens, menaçant de le frapper, Glorieux s'interposa. Mal lui en prit, car Pierens tournant contre lui sa colère, le terrassa et le roua de coups.

Ce qui lui vaut aujourd'hui une condamnation à un mois et seize francs d'amende.

Un pick-pocket. — Le 4 mars, une dame Audruk, prenait le train-tramway de sept heures vingt minutes du soir, à destination de Tourcoing, quand elle ressenit bonsculer quelque peu derrière ; elle se retourna et, mettant instinctivement la main dans la poche de sa robe, elle constata que son portemonnaie, qui contenait une trentaine de francs, avait disparu.

A l'individu assez bien mis d'ailleurs qui marchait derrière elle, elle dit brusquement : « Vous venez de voler mon porte-monnaie ». — Comment, votre porte-monnaie ?... dit le monsieur, tenez, le voilà !... »

En même temps il le jetait sur la plate-forme. Mme Audruk le ramassa.

Les voyageurs avaient vu le petit manège ; ils ne perdirent pas de vue le monsieur qui lui, cependant était immédiatement entré dans un compartiment de troisième où il cherchait à se dissimuler dans un coin.

A la gare de Tourcoing un négociant de Roubaix qui se trouvait dans le train le signala au gendarme de service qui l'arrêta.

C'est un nommé William Bryant, né à Gand, disant exercer le métier d'interprète. Il fut découvert après enquête qu'il se trouvait aussi sous le coup d'un arrêté d'expulsion. Il est condamné à treize mois.

Encore un tapageur. — L'agent qui était de service au Pont Morel, était mandé l'y a quelques jours par une cabaretière voisine, Mme Lepage, qui, après avoir été houspillée par un consommateur appelé Léon Fauchart, avait vu ses carreaux, sa vaisselle et ses verres mis en pièces par ce singulier client. Cet exploit a pour résultat un mois de prison et une amende de seize francs que lui octroie le tribunal.

Expressions outrageantes. — L'agent Tiberghien et un autre collègue passaient boulevard de Beaurepaire à Roubaix, quand une femme Caellent, née Juliette Ponthieu, dit à un groupe d'individus qui se tenaient près d'elle : « Venez donc voir, voilà les vauriens qui passent. »

Les agents s'étant approchés, elle renouvela ses injures. Coût : quinze jours.

Une servante indélicate. — Mme Marafin, cafetière à Tourcoing, se remboursait de qu'était devenue une quantité de pièces de lingerie qu'elle ne retrouvait pas. Elle soupçonnait qu'une des bonnes de son établissement avait trompé sa confiance : c'était Elise Vervloet, âgée de 24 ans, qui, interrogée, avoua non seulement avoir pris du linge, mais encore de la vaisselle, des petits plateaux.

Les juges lui infligent trois mois et un jour d'emprisonnement.

Un amateur d'outils. — Les menuisiers qui travaillent à la construction de l'usine de MM. Mille et Roulé, au Pile, à Roubaix, avaient installé une petite baraque en planche où ils avaient déposé leurs outils. Un matin, ils s'aperçurent qu'on avait fracturé la porte et que des scies, couteaux, ciseaux et marteaux, avaient disparu.

Les frères ont des recherches et acquirent la conviction que leur voleur était un journalier, du nom d'Emile Brachi.

« J'ai volé, dit ce dernier à l'audience, pour avoir de l'argent. »

Il aura aussi de la prison pendant une durée de quatre mois.

La chaîne et la montre. — Qui n'aurait bien volé la chaîne et la montre que j'avais laissées sur ma table de nuit, dans ma chambre à coucher ? — demandait un jeune homme, cabaretier à Hem.

Comme il avait des *logeurs*, c'est sur eux que ses soupçons : ce ne fut pas sans raison, ceux-ci s'avoua coupable, et rendit même une montre.

Le délit, qui n'en existe pas moins, coûte huit jours.

Une rixe à Roncq, où un habitant, R..., a joué le rôle le plus actif, au détriment de Vérbeke, a pour dialogue une peine de six jours d'emprisonnement et une amende de seize francs.

Me CORPOREL.

Pèlerinage ouvrier à Rome. — Le comité d'organisation du pèlerinage ouvrier français à Rome nous informe que les prix aller et retour de Paris à Rome, le logement et la nourriture à Rome pendant cinq jours complets ont été ainsi fixés :

1° Commission romaine comprenant logement payé gronpé avec voitures à l'arrivée et au départ seulement : 3e classe, 120 fr.; 2e classe, 151 fr.

2° Logement à l'hôtel avec voitures de onze heures du matin à six heures du soir pendant trois jours, le quatrième jour les voitures conduisent au point le plus éloigné; le jour de l'audience, les voitures conduisent à Saint-Pierre; 3e classe 185 fr.; 2e classe, 216 fr.

S'adresser pour les renseignements à la commission diocésaine ou à M. Léon Harmel, au Val-des-Bois (Marne).

NOUVELLES MILITAIRES

Appel en 1891 des réservistes des équipages de la flotte (classes 1883 et 1884). — Les réservistes des équipages de la flotte qui font partie des classes 1883 et 1884 ou se sont engagés volontairement du 1er janvier au 31 décembre 1884 et du 1er janvier au 31 décembre 1885, seront appelés en 1891 pour faire une période d'exercices de vingt huit jours, du lundi 22 juin au dimanche 19 juillet inclus.

Seront également convoqués les réservistes qui ont obtenu un ajournement en 1890.

Les hommes appartenant aux classes appelées recevront en temps utile des ordres de route individuels leur indiquant la destination qu'ils auront à rejoindre.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

— *Fédération colombophile roubaisienne.* — Dimanche 22 mars, le matriculage des pigeons se fera aux sociétés suivantes :

De 6 h. 1/2 à 7 h. 1/2 au « Pigeon Français » chemin des Ogiers ; De 7 h. 1/2 à 8 h. 1/2 au « Pigeon blanc » chemin de la Makellerie ; De 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2 au « Pigeon militaire » chemin de la Makellerie ; De 9 h. 1/2 à 10 h. 1/2 à la « Fidèle Blanche, » estaminet du Petit marin au Blanc Seau ; De 10 h. 1/2 à 11 h. 1/2 à la « Colombe d'or, » estaminet de la Balle vue au Blanc Seau ; De 11 h. 1/2 à 12 h. 1/2 au « Vautour, » chez Caltel au Blanc-Seau ; De 12 h. 1/2 à 1 h. 1/2 au « Pigeon Meunier, » contour de l'Eglise au Blanc-Seau ; De 3 h. à 5 h. Société de l'harmonie, place de Mauveaux ; De 5 h. à 7 h. « Petite jeunesse » rue Mullier à Mouveaux.

Les amateurs fédérés et non fédérés sont invités à se présenter aux heures indiquées ci-dessus. La commission rappelle aux amateurs que le bureau permanent fonctionne tous les jours de la semaine chez M. Duthoit rue de l'Epeule.

On nous prie d'insérer l'avis suivant :

« Dimanche 22 mars, de 8 heures à 2 heures précises, dernier bureau de métrage au pigeonnier (méthode Weerts) chez M. Ducates, rue Voltaire, au Cul-de-Four. 600 amateurs ont été classés jusqu'à présent.

» Les zones étant à boles, MM. les colombophiles en retard voudront bien prendre note que les concours de la Fédération Roubaisienne en 1891 ne seront accessibles qu'à ceux qui auront reçu leur carte de situation ; en conséquence nous les invitons à ne pas manquer à ce dernier bureau de métrage.

» Nous recommandons également aux amateurs de se hâter pour le numéro matricule, la commission qui est chargée touche à la fin de sa période d'inscription, tous les soirs bureau permanent chez M. J. Duthoit, rue de l'Epeule, siège du Pigeon Blanc.

» Nous donnons ci-dessous la nomenclature des concours de la saison 1891. Lâchers : 7 mai Clermont, 3 mai Clermont, 7 mai Creil, 10 mai Chantilly, 17 mai Clermont, 18 mai Chantilly, 24 mai Clermont, 31 mai Creil, 7 juin Chantilly, 14 juin Clermont, 21 juin Creil, 28 juin Paris, 5 juillet Creil, 12 juillet Clermont, 14 juillet Chantilly, 19 juillet Clermont, 26 juillet Creil, 2 août Clermont, 9 août Chantilly, 9 août Creil, 15 août Clermont, 16 août Chantilly, 23 août Clermont, 30 août Clermont.

» Au délaissage : 17 mai Sceaux, 24 mai Versailles, 31 mai Etampes, 14 juin Orléans, 28 juin Saint-Sébastien, 19 juillet Bretigny, 9 août Alençon.

« Prix d'honneur de la Fédération 6,000 francs espèces sous les concours sont joués en vitesse propre, acquise à la minute et par la bague Rosoor. »

CRÉDIT FONCIER ÉGYPTIEN

Société anonyme au capital de 80 millions de francs

Conversion en 4 0/0 des obligations 5 0/0

140,000 obligations foncières 4 0/0 de 505 fr. ou £ 20

Intérêts semestriels 10 fr. 10, nets d'impôts (1er avril-1er octobre) payables en or, à Paris, Londres et en Egypte.

Amortissement en or à 505 fr. en 75 ans, par tirages semestriels, à partir du 1er octobre 1891.

PRIX D'ÉMISSION : 465 FRANCS

(Jouissance 1er avril 1891)

On paie : en souscrivant, 50 fr.; à la répartition, du 1er au 5 avril, 150 fr.; du 1er au 5 mai, 150 fr.; du 1er au 5 juin, 115 fr. On 463 fr. 90, si on se libère à la répartition. Le placement ressort, à ce cours, à 4,35 0/0 net d'impôts, plus la prime d'amortissement à 505 francs. Les titres 5 0/0, remboursables à 505 fr. sont reçus en paiement à 507 fr. 50 (coupon du 1er avril détaché). Pour eux, la souscription est irréductible et le prix net ressort à 461 fr. 40. Tout solde de décompte de converson inférieur à 463 fr. 90 sera payé en espèces.

On souscrit : Mercredi 25 Mars

Banque d'Escompte de Paris; Crédit Lyonnais; Société générale; Crédit Industriel; Société Marseillaise, et à leurs agences, dans les départements et à leurs agences. Dès à présent, on peut souscrire par correspondance.

Pour les demandes de conversion, joindre les titres 5 0/0. La cote officielle sera demandée à Paris, Londres, Bruxelles, Genève. 26041

A. BOUTRY, ENTREP

36, rue de l'Espérance

ROUBAIX

TRAVAUX PUBLICS & PARTICULIERS

PAVAGES Sables & Graviers

VOIES FERRÉES

NIVELLEMENT & TERRASSEMENT

COUVERTURE

Zinguerie & Plomberie

CHOSES ET AUTRES

— Comment donc la maison de ton papa est elle *couverte* ?

— En ardoises.

— Pas chic ! j'entends toujours papa dire que la sienne est *couverte d'hypothèques*.

***

Quelle différence entre un champ et une pipe ?

C'est que le champ se *fume* pour être *labouré* tandis que la pipe on la *bourre* pour la *fumer*.

GRAND THÉATRE DE ROUBAIX. — Directeur. M. Thierry. — Bureaux à 6 h. 0/0. — Rideau à 6 h. 1/2. — Dimanche 22 mars. — Clôture de la Saison Théâtrale. Pour les adieux de la troupe. Spectacle offert aux dames. Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas ; deux dames ne paieront qu'une seule place. Au bénéfice de M. L. Seyteleir, chef d'orchestre. — LES DEUX ORPHELINES, drame en 5 actes et 8 tableaux, par MM Dennery et Cormon. — BEBE, comédie en 3 actes, par MM. Emile Najac et Alfred Hennequin. — Ordre du spectacle : 1. Les deux Orphelines ; 2. Bébé.

THÉATRE DE ROUBAIX (situé rues Richard-Lenoir et Archimède). — Direction : Mme Vve G. Deschamps. — Bureaux à 6 h. 0/0. — Rideau à 6 h. 1/2. — Dimanche 22 mars. Avant-Clôture. Spectacle offert aux dames Une dame accompagnée d'un cavalier ne paiera pas. Deux dames ne paieront qu'une place. — Tout Roubaix verra l'immense succès : LA PORTEUSE DE PAIN, pièce en 5 actes et 9 tableaux, par MM. X. de Montépin et J. Dornay. — Sa et dernière représentation de l'immense succès : LA CONSIGNE EST DE RONFLER, comédie vaudeville en un acte, de MM. Grangé et Lambert-Thibout. — Ordre du spectacle : 1. La Consigne est de Ronfler ; 2. La Porteuse de Pain

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions trop recommander, au point de vue géographique, les 298e et 299e livraisons de la **Grande Encyclopédie** parues cette semaine. Elles contiennent en effet les monographies très importantes de la *Corrèze* et de la *Corse* avec deux splendides cartes en couleurs hors texte. On y trouvera encore la très curieuse biographie du célèbre conquistador espagnol *Fernan Cortès*.

Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille-spécimen est envoyée gratuitement sur demande.

H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

Les personnes qui souffrent de mauvaises digestions, de renvois de gaz, de gonflement de l'estomac ou des intestins, de maux de tête et de somnolence après les repas, sont assurées de trouver un soulagement immédiat dans l'emploi des **Perles de pepsine pure, de Chapoteaut.** 50715—25352

La science modifie peu à peu ses méthodes dans l'art de soigner les maladies. Ainsi, on ne laisse plus mûrir les rhumes, on les soigne par les *Capsules Guyot* qui empêchent la toux de dégénérer en bronchite chronique ou en catarrhe pulmonaire.

Le succès du *Goudron Guyot*, soit en capsules, soit en liqueur, est dû à son efficacité, à son bon marché et à son mode d'emploi facile et agréable.

En rendant justice à ces produits, je parle de ceux qui portent sur l'étiquette l'adresse : 19, rue Jacob, Paris. 27047*A*

OCCASION UNIQUE ;

RHUM VIEUX

A 2 FRANCS 50 LE LITR

EAU-DE-VIE DE VIN

SUPERFINE

A 1 FRANC 80 LE LITRE

MALAGA QUALITÉ EXTRA

A 1 FRANC 60 LA BOUTEILLE

Chez Mme Alfred Messiaen, 75, rue de l'Ommelet, quelques mètres de la rue Pellart, Roubaix.

Institution Chevallier

Rue du Cardinal-Lemoine, 65, Paris

3704 Admissions aux BACCALAURÉATS

depuis le 1er Novembre 1875

Ecole modèle

1884-85, deux cent cinquante-deux élèves reçus.
1885-86, deux cent cinquante-sept élèves reçus.
1886-87, deux cent soixante - deux élèves reçus.
1887-88, deux cent soixante - trois élèves reçus.
1888-89, deux cent cinquante -neuf élèves reçus.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France.

Société anonyme fondée suivant décret du 4 mai 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, à Paris

AGENCE DE ROUBAIX

Rue Saint-Georges, 43

Comptes de Chèques. — Bons à échéance fixe avec Coupons semestriels. — Ordres de Bourse. — Paiement et Escompte de Coupons (Paiement sans frais des Coupons des Cies de l'Est, du Midi, d'Orléans, de l'Ouest et de Paris-Lyon-Méditerranée). — Opérations sur Titres (Conversions, renouvellements, échanges). — Garde de Titres. — Envois de fonds (Départements, Algérie et Etranger). — Billets de Crédit circulaires. — Encaissements et Escompte des Effets de Commerce. — Avances sur Titres. — Crédits en Comptes courants et Crédits d'Escompte sur garantie de Titres. — Souscriptions aux Emissions. — Renseignements sur les Valeurs de Bourse, etc. 26055d

ADRESSES COMMERCIALES

de Roubaix-Tourcoing

MERCERIE, LINGERIE, CHAPELLERIE ET DIVERS

Le « JOURNAL DE ROUBAIX » publie régulièrement, dans sa grande et dans sa petite édition, les adresses des principaux fournisseurs d'articles de mercerie, lingerie, chapellerie, etc.3

Glaces et miroiterie en gros. Encadrements. Vitrerie, peinture. — Assurances contre le bris des glaces. — Paul HONORÉ, rue des Fabricants, 28.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

20 MARS 1814

ARCIS-SUR-AUBE

Après son échec devant Laon (voir 10 mars), Napoléon était redescendu vers le Sud, à la nouvelle que Schwarzenberg avait franchi la Seine à Noyant et se montrait déjà à Provins, sur la route de Paris; il avait repassé l'Aisne à Soissons, la Marne à Epernay, l'Aube à Plancy (à 3 lieues à l'O. d'Arcis), puis la Seine à Méry (à 2 lieues plus au sud), comptant arriver sur les derrières de Schwartzenberg; mais le seul bruit de sa marche avait déjà fait rétrograder celui-ci, et, au lieu de l'avoir sur sa droite, Napoléon se trouvait l'avoir à son insu sur son front,